

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21136366

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

08 NOV. 2021

Greffé
DU BRABANT WALLON

N° d'entreprise : **0899 825 151**

Nom

(en entier) : **LUCAB**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Andains 4, 1360 Perwez**

Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 08/09/2020 et du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2021, que les décisions suivantes ont été prises:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 08/09/2020:

L'assemblée générale décide de démissionner les personnes suivantes comme administrateur, avec effet au 08/09/2020:

- Stanilaus van Gansewinkel, domicilié à Jan van Rotselaerlaan 9, 5581 EA Waarle (Les Pays-Bas).

2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30/06/2021:

L'assemblée générale décide de nommer les personnes suivantes comme administrateur, avec effet au 30/06/2021:

- Stanilaus van Gansewinkel, domicilié à Jan van Rotselaerlaan 9, 5581 EA Waarle (Les Pays-Bas).

L'assemblée générale décide aussi de démissionner comme administrateur, avec effet au 30/06/2021:

- PRINCEPS CAPITAL Société Privée (société de droit néerlandais), situé à Jan van Rotselaerlaan 9, 5581 EA Waarle (Les Pays-Bas), représentée par son représentant permanent Stanilaus van Gansewinkel.

Stanilaus van Gansewinkel,
administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).